
La démarche Grand Site de France

«Cité de Minerve,
gorges de la Cesse et du Brian»



La démarche Grand Site de France « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles porte l'Opération Grand Site (OGS) « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » dans le cadre d'une **gouvernance dédiée** qui associe les sept communes concernées (Azillanet, Cesseroas, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélioux), la Communauté de communes du Minervois au Caroux, et le Conseil départemental de l'Hérault.

La démarche **Opération Grand Site** (ou de **Grand Site de France**) vise à mettre en œuvre **un projet et un programme d'actions de préservation, de gestion et de mise en valeur** d'un territoire (le **Grand Site**), remarquable pour ses **qualités paysagères, naturelles et culturelles**, reconnu nationalement par la présence d'un **site classé**, qui accueille un large public, et qui est engagé dans une **démarche globale de développement durable**.



Minerve © G. Souche

Les trois objectifs de toutes les OGS :

- restaurer et protéger la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site classé et de ses abords ;
- améliorer la qualité de la visite (accueil, stationnement, circuits, information, animations) dans le respect du site ;
- favoriser le développement économique local.

Données clés

- un site classé de 2 848 ha / Un Grand Site d'environ 14 000 ha ;
- 2 600 hab / 200 000 visiteurs ;
- 7 communes : Azillanet, Cesseroas, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélioux ;
- Communauté de communes du Minervois au Caroux ;
- Parc naturel régional du Haut-Languedoc.



Périmètre du Grand Site

L'Opération Grand Site a été officiellement lancée par l'État en juillet 2015. Depuis, le projet et le territoire bénéficient d'une reconnaissance nationale (sur la liste et la carte des Grands Sites de France qu'ils soient en projet ou déjà labellisés).

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles, en tant que structure gestionnaire, après s'être chargé de porter l'élaboration du projet et du programme d'actions OGS 2019-2023 en coordination avec l'État (DREAL), **assure l'animation, la coordination et le suivi du programme d'actions et accompagne déjà la réalisation des opérations prioritaires dans le Grand Site.**

La démarche OGS a notamment pour finalités d'obtenir (et ensuite de conserver) le label « Grand Site de France ». Ce label peut être attribué à la collectivité porteuse/gestionnaire de l'OGS pour le compte du territoire du Grand Site et de ses acteurs, par l'État (Ministère chargé de l'environnement) pour une durée de 6 ans, reconnaissant ainsi la qualité de la gestion mise en œuvre sur le Grand Site, tant sur le plan de la **gestion opérationnelle** que de la **gouvernance de la démarche**, ceci afin de tendre vers l'excellence en terme de qualité paysagère et de gestion de l'accueil du public.

C'est après évaluation de la mise en œuvre du programme d'actions 2019-2023 de l'OGS, et en concertation avec les services de l'État, qu'il sera décidé soit d'élaborer un dossier de candidature au label Grand Site de France, soit de mettre en œuvre un second programme OGS.

Le document cadre de l'OGS (projet et programme OGS 2019-2023) a été validé en Comité de pilotage local en décembre 2018. Depuis, le territoire et les acteurs de l'OGS disposent d'un document de gestion qui comprend notamment :

Une ambition collective : « RÉVÉLER LE GRAND SITE »

Au travers d'orientations... :

Axe 1 : Révéler les paysages et favoriser la préservation dynamique des équilibres paysagers

Axe 2 : Connaître, protéger et valoriser le patrimoine culturel, architectural et urbain

Axe 3 : Améliorer l'accueil, organiser la visite et enrichir son contenu

Axe 4 : Mettre en place une gestion pérenne du Grand Site et des outils d'évaluation

... et d'un programme d'actions sur 5 ans de 45 actions pour un montant de 3 862 740,00 €



Vendanges © G. Souche

L'année 2020 a été consacrée à trois axes de travail

ACCOMPAGNEMENT À LA VALIDATION NATIONALE DU DOCUMENT CADRE DE L'OGS

Suite aux délibérations favorables des conseils municipaux des sept communes, de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, du Pays, puis de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) intervenues durant le 1er semestre 2019,

Une mission d'inspection générale s'est tenue les 3 et 4 février sur le territoire. Cette inspection des services de l'Etat a été co-organisée par la DREAL et le Pays, et s'est déroulée en plusieurs temps :

- un circuit sur le terrain entre techniciens pour comprendre le périmètre de l'OGS ;
- une réunion à Cesseroas avec tous les élus avec présentation du Document cadre de l'OGS ;
- des visites sur le terrain avec les acteurs concernés pour faire le point sur des opérations en cours ;
- un déjeuner à Azillanet avec tous les élus pour permettre des échanges informels ;
- une restitution de la visite de l'Inspecteur général en Sous-préfecture de Béziers.



Visites de terrain avec l'Inspecteur général à Fauzan puis à Minerve © S. Brisa

Suite à cette inspection, et après plusieurs temps préalables de préparation :

- la transmission d'éléments techniques complémentaires à la DREAL début juillet ;
- des RDV techniques avec la DREAL puis avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc en octobre ;
- des RDV téléphoniques avec le Ministère de la Transition Ecologique (MTE) puis avec le Réseau des Grands Sites de France (RGSF) en novembre ;
- deux réunions de travail avec les membres de la délégation territoriale (dont une répétition générale) en novembre.

Le document cadre de l'OGS a été présenté en Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages (CSSPP) le 3 décembre en visioconférence depuis Béziers. Cette réunion, qui était présidée par le Sous-directeur de la qualité du cadre de vie du MTE s'est déroulée en plusieurs temps :

- une présentation du Document cadre de l'OGS avec support diaporama par la délégation territoriale (composée notamment de Jean ARCAS Président du Pays, de Marie-Pierre PONS Vice-présidente du Département, de Josian CABROL Président de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, de Didier VORDY Maire de Minerve, de Xavier BEAUSSART Directeur du Parc) ;
- l'avis des services locaux de l'État (dont Christian POUGET Sous-préfet de Béziers) ;
- la lecture du rapport de l'Inspecteur général rédigé suite à sa venue sur le territoire ;
- un temps de questions/réponses entre membres de la commission et de la délégation ;
- la délibération et le vote de la commission sans les membres de la délégation territoriale mais en présence des services locaux de l'État.

Après échanges puis délibération, malgré les contraintes techniques, la qualité de la présentation et du projet a été relevée : **un avis favorable à l'unanimité** a été formulé par la commission. Cet avis sera assorti de recommandations qui seront transmises ultérieurement. Une étape importante a été franchie : **le chemin à suivre vers le label Grand Site de France est maintenant bien tracé...**



Audition devant la Commission Supérieure des Sites en visioconférence © A. Boisard

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉINSTALLATION DE LA GOUVERNANCE DE L'OGS

Types de réunions	Dates de réunions
Rencontre des nouveaux maires et adjoints des sept communes du Grand Site	
Commune de La Caunette	22 juin
Commune de Cesseras	22 juin
Commune de Siran	24 juin
Commune de La Livinière	20 juillet
Commune d'Azillanet	20 juillet
Commune de Vélieux	22 juillet
Commune de Minerve	28 juillet
Comité des élus du Grand Site à Cesseras	29 juillet
Comité des élus du Grand Site à Vélieux	7 septembre
Présentation de la démarche et du document cadre de l'OGS devant les sept conseils municipaux	
Commune de La Caunette	15 septembre
Commune de Vélieux	23 septembre
Commune de Siran	29 septembre
Commune de La Livinière	30 septembre
Commune d'Azillanet	8 octobre
Commune de Cesseras	19 octobre
Commune de Minerve	21 octobre
Comité des élus du Grand Site à La Livinière	16 décembre



Comité des élus du 29 juillet à Cesseras © K. Orengo



Comité des élus du 16 décembre à La Livinière © C. Roger

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DE DIFFÉRENTES OPÉRATIONS INSCRITES AU PROGRAMME

Axe 1 : Révéler les paysages et favoriser la préservation dynamique des équilibres paysagers

- **Plan de paysage « Causses, canyons et Vignobles du Minervois »** : en appui au Parc, organisation de cotechs en février et juin, puis de trois groupes de travail en septembre, suivi de la rédaction du programme d'actions et du cahier de recommandations architecturaux et paysagères ;
- **Schéma de restauration paysagère des points noirs** : dépôt d'un dossier de demande de subvention à la DREAL, élaboration du cahier des charges de la mission en lien avec la Communauté de communes du Minervois au Caroux et la DREAL, lancement d'un appel d'offres ;
- **Schéma de développement agricole** : élaboration du cahier des charges de la mission en lien avec le service agriculture du Département et la DREAL, lancement d'un appel d'offres ;
- **Aménagements viticoles à La Caunette et La Livinière** : en appui aux deux communes, mise en œuvre d'une mission complémentaire d'accompagnement paysagiste ;
- **Mise en valeur des potentialités viticoles des causses** : suivi du dépôt par le Syndicat de l'AOP Minervois d'un dossier de demande de dénomination Géographique Complémentaire pour le terroir Minervois La Caunette auprès de l'INAO.



Groupe de travail du Plan de paysage du 3 septembre à La Caunette © S. Brisa



Axe 2 : Connaître, protéger et valoriser le patrimoine culturel, architectural et urbain

- **Inventaire du patrimoine hydraulique** : suivi de ce volet de la mission de la chargée d'inventaire du Pays d'Art et d'Histoire ;
- **Accompagnement du musée de Minerve** : en appui à la commune, lancement et suivi de la mission d'inventaire et récolement des collections (sélection du cabinet en janvier, démarrage de l'opération en novembre, deux groupes de travail en septembre et décembre) ;
- **Restauration de l'église Saint-Geniès de Cesseras** : suivi du lancement des travaux d'urgence par la commune en octobre ;
- **Réhabilitation de l'église ND de l'Assomption et du porche à La Caunette** : en appui à la commune, organisation d'une réunion préalable avec validation d'une feuille de route en vue de la restauration et la mise en valeur des deux édifices en septembre et suivi du dépôt d'un dossier de demande de subvention pour les travaux d'urgence sur l'église ;
- **Sauvegarde et mise en valeur de l'ancien castrum à La Livinière** : en appui à la commune, suivi de la réalisation de l'étude préalable et du dépôt des dossiers de demande de subvention pour les travaux d'urgence ;
- **Réhabilitation des calades de Cesseras** : suivi de la fin des travaux effectués en juin ;
- **Requalification et mise en valeur des espaces publics à La Livinière** : en appui à la commune, suivi du dépôt des dossiers de demande de subvention pour la première tranche de travaux ;
- **Requalification et mise en valeur des espaces publics à Siran** : en appui à la commune, organisation de deux réunions de concertation avec le CAUE en juin et octobre avec validation d'une feuille de route en vue d'aménager l'ensemble des espaces publics aux abords du village.

Collection du musée de Minerve © Ménerbès

Patrimoine hydraulique © S. Brisa



Réhabilitation des calades de Cesseras © S. Brisa

Tour castrale de La Livinière © F. Mazeran

Axe 3 : Améliorer l'accueil, organiser la visite et enrichir son contenu

- **Surveillance et prévention dans les espaces naturels** : en appui à la commune de Cesseroas, organisation d'une réunion d'urgence en juillet et appui à la prise d'un arrêté municipal et à la pose de panneaux sur le terrain ;
- **Création d'aires d'accueil résidents et visiteurs à La Caunette** : suivi de la réalisation des travaux effectués au printemps pour l'entrée Ouest du village, et à l'automne pour le cheminement piéton et l'aire d'accueil visiteurs le long de la RD ;
- **Aménagement de l'aire d'accueil et d'information et du cœur du village de Vélioux** : en appui à la commune, lancement et suivi de la mission de maîtrise d'oeuvre (sélection du cabinet en février, à la présentation du projet avec le CAUE en septembre et au démarrage de l'opération en octobre) ;
- **Réhabilitation de la passerelle de Coupiac entre Minerve et La Caunette** : en appui aux deux communes, organisation d'une réunion de concertation puis sollicitation d'Hérault Ingénierie en octobre ;
- **Projet d'itinérance et de découverte Escapade Nature Sans Voiture interdépartemental entre Grands Sites de France en projet voisins (Béziers, Minerve, Carcassonne)** : en appui à Hérault Tourisme, participation aux Cotech en mars, juin, septembre et octobre, et suivi de la réalisation de l'étude de faisabilité 1^{ère} phase ;
- **Mise en place d'un réseau des ambassadeurs** : en appui à l'Office de Tourisme du Minervois au Caroux, organisation d'une réunion préalable en septembre, présentation et validation des actions à lancer en CA de l'OT en novembre.



Réunion de lancement du projet à Vélioux du 2 Octobre © S. Brisa



Passerelle de Coupiac entre Minerve et La Caunette © S. Brisa



Aménagement d'un cheminement piétons et d'une aire d'accueil visiteurs à La Caunette © S. Brisa

Axe 4 : Mettre en place une gestion pérenne du Grand Site et des outils d'évaluation

- **Plan de communication de l'OGS (élus, habitants) :** poursuite de la diffusion de communiqués de presse et de posts facebook, contribution à la réalisation de deux outils du RGSF : carnet de croquis des Grands Sites et guide méthodologique sur l'entrepreneuriat de territoire (qui valorise le Pôle de Pleine Nature).

**Au 31 décembre 2020 : 21 des 45 fiches actions
du programme 2019-2023 sont engagées**

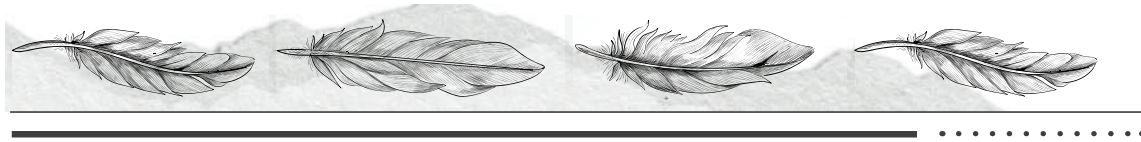
Suivi d'autres opérations :

- **Aménagement d'aires points de vue porté par le Département de l'Hérault :** réunion de lancement en juillet puis d'étapes en novembre ;
- **Démarche Natura 2000 portée par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc :** comité de suivi annuel en février, et réunion sur les chauves souris de la grotte d'Aldène en juillet ;
- **Étude géomorphologique et sédimentaire du bassin versant de la Cesse portée par le Syndicat mixte Aude Centre :** comités de pilotages en juillet puis décembre.



Visite de terrain avec l'Agence technique départementale du Haut-Languedoc du 17 juillet à Vélioux © S. Brisa

VU DANS LA PRESSE



LA REVUE DE
PRESSE DU PAYS

DIMANCHE 2 FÉVRIER 2020



Midi Libre

Dimanche 02 février 2020

Siran

Les projets de l'opération Grand site ont été lancés



Le comité de pilotage a fait le point sur le sujet.

Le comité de pilotage de l'opération Grand Site Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian s'est réuni il y a quelques jours. Après un an de mise en œuvre du programme d'actions 2019-2023, les acteurs du projet ont fait le point sur les actions menées qui recouvrent tous les champs de l'OGS : plan de paysage porté par le Parc, aménagements viticoles sur La Caunette et La Livinière, musée de Minerve, église et centre ancien de Cessero, ai-

res d'accueil habitants et visiteurs sur La Caunette, espaces publics de Vélioux, passerelle de Coupiac, projet Escapade Nature sans Voiture entre les Grands Sites de France en projet (Béziers, Minerve, Carcassonne)...

A ce jour, ce sont 21 des 45 fiches actions du programme qui sont lancées. Toutes ces actions peuvent avancer grâce à l'appui du Pays et l'accompagnement financier de l'État, de la Région et du Département.



Haut-Languedoc et Vignobles Grand Site : le nouveau comité des élus installé

Le nouveau comité des élus de l'Opération Grand Site (OGS) Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, s'est réuni pour la première fois le 29 juillet à Cesseras.

Après l'accueil de Magali Guiraud, maire de la commune, cette réunion, présidée par Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles s'est tenue en présence de Josian Cabrol, président de la communauté de communes du Minervois au Caroux et de tous les nouveaux maires et élus référents des sept communes concernées : Azillanet, Cesseras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux.

La réunion avait pour objet de se redire collectivement les fondamentaux de cette démarche de préservation, gestion et mise en valeur et de préparer le travail des mois à venir.



Une démarche de préservation, gestion et mise en valeur du territoire.

Il s'agira en particulier de refaire de l'information et de la sensibilisation auprès des élus des sept conseils municipaux, du conseil communautaire et de tous les habitants qui vivent, travaillent, fréquentent et aiment ce site exceptionnel déjà

reconnu comme engagé vers le label Grand Site de France...

> Pour tout renseignement, contacter : Sylvain Brisa, chargé de mission Opération Grand Site, Pays Haut-Languedoc et Vignobles. 06 31 43 83 08



Pays Haut-Languedoc et Vignobles Le projet Grand Site est sur de bons rails

Le Comité des élus de l'Opération Grand Site (OGS) Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian s'est réuni, voilà quelques jours, à La Livinière, accueilli par Pierre-André Pedesseau, maire de la commune, et Yves Fraisse, adjoint.

Cette réunion, présidée par Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, a permis de revenir sur la présentation du projet et du programme d'actions devant les sept conseils municipaux, puis devant la commission supérieure des sites, perspectives et paysages. Les recommandations de cette commission seront connues ultérieurement.

Par ailleurs, un point d'étape a



Un point d'étape a été présenté lors de la réunion du Comité.

été fait sur l'avancement des opérations. Parmi celles-ci, on peut noter le lancement par le Pays de deux appels d'offres en vue d'élaborer un schéma de

restauration paysagère des points noirs et un schéma de développement agricole, les travaux d'urgence sur l'église Saint-Geniès de Cesseras ou la

réalisation d'un cheminement piéton à La Caunette.

Aujourd'hui, 24 actions sur les 45 inscrites au programme sont engagées.

Cette démarche Grand Site de France concerne les communes d'Azillanet, Cesseras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux et se déroule en partenariat avec la communauté de communes du Minervois au Caroux, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le conseil départemental de l'Hérault.

> Pour tout renseignement, contacter : Sylvain Briso, chargé de mission opération Grand Site Pays Haut-Languedoc et Vignobles au 06 31 43 83 08.

Syndicat mixte du
Pays Haut Languedoc et Vignobles
1 rue de la Voie Ferrée
34360 Saint-Chinian
Tél : 04 67 38 11 10
contact@payshlv.com
www.payshlv.com
www.haut-languedoc-vignobles.com

 SyndicatMixteduPaysHLV

